

SAINT VINCENT DE PAUL

**SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES,
SON INFLUENCE**

par

M. L'ABBÉ MAYNARD

CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS

Nouvelle édition à partir de celle de 1874

TOME QUATRIÈME

ÉDITIONS SAINT-REMI

– 2016 –



Châsse de saint Vincent de Paul

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LIVRE VIII LE CONSEIL DE CONSCIENCE (SUITE)

CHAPITRE II SAINT VINCENT DE PAUL DANS LA POLITIQUE

I

Mouvement catholique arrêté par Richelieu.

Le 4 décembre 1563, après un travail de vingt ans, suivi avec une sainte persévérance au milieu des luttes des opinions, des attaques de l'hérésie et des embarras de la politique des princes, le concile de Trente avait terminé son œuvre. Le dogme catholique était séparé des opinions protestantes, et fixé pour toujours, la sainte hiérarchie était fondée théoriquement par les canons sur l'ordination, et pratiquement par les canons de réforme. Les fidèles étaient soumis à la discipline, les paroisses régularisées, les évêques investis de la surveillance du clergé et chargés de son recrutement par les séminaires. Eux-mêmes s'étaient engagés solennellement à l'observation des décrets du concile et liés au pape par une profession de foi particulière, qu'ils avaient signée et jurée. Ainsi le pouvoir papal était sorti de la lutte plus étendu et plus fort. Interprétation des canons du concile, règles de vie comme règles de foi, direction de la discipline : tout désormais relève de Rome.

Le concile terminé, le bonheur de l'Église fut d'être dirigée par un pape, personnification vivante de la réforme et de la rigidité religieuses, Michel Ghislieri, saint Pie V, qui, sur le trône pontifical, continua de vivre avec la dure simplicité d'un moine. Il commença par réformer la cour et les États de l'Église, étendit la rénovation à l'Église entière et sauva la chrétienté par Lépante.

Remise en possession d'elle-même, l'Église put non seulement se défendre de l'hérésie, mais reprendre l'offensive contre elle. Pendant que l'Espagne et l'Italie étaient protégées par l'inquisition, les États même menacés ou envahis déjà par le protestantisme lui étaient fermés ou s'en purgeaient.

« Il y a peu d'années, s'écriait le nonce de Varsovie en 1598, on aurait cru que l'hérésie achèverait de détruire le catholicisme en Pologne ; aujourd'hui le catholicisme enterre l'hérésie ».

Une contre-réforme s'opérait aussi en Allemagne par les jésuites. Le catholicisme était rétabli dans les États héréditaires. Une partie de la Suisse restait fidèle. La lutte était plus incertaine en France, où les protestants, par l'édit de Nantes,

« reçurent une si large indépendance, que l'on pouvait se demander si elle n'était pas en contradiction avec le principe même de l'existence de l'État¹ ».

Néanmoins, la politique de Henri IV, d'abord hésitante entre les deux partis, inclina de plus en plus au catholicisme, et l'Église en profita pour travailler, comme nous l'avons vu, à sa réforme intérieure. Au bout de quelques années, il y eut une transformation religieuse de tout le royaume, entraîné dans une seule direction de foi et de doctrine.

Tout ce mouvement fut arrêté par la politique de Richelieu. La guerre de Trente Ans s'ouvrait par la période palatine. Le protestantisme européen était alors particulièrement représenté par le prince électoral Frédéric du Palatinat. Sa femme, fille du roi d'Angleterre, nièce du roi de Danemark, était parente du duc de Bouillon, le moins pacifique des chefs du protestantisme français. Or, c'est à ce prince, chef lui-même de l'union allemande, que la France catholique, par haine de l'Autriche, accorda toutes ses sympathies ! Si les catholiques fussent alors restés unis, c'en était fait du protestantisme allemand. Mais ils se divisèrent, ou plutôt firent cause commune avec le protestantisme pour combattre l'indépendance et la puissance de la maison d'Autriche. Les deux branches de cette maison se rattachaient alors par les défilés des Alpes. La politique, primant la religion, ne voulut pas voir que c'était au profit du catholicisme. Les petits États italiens tremblent les premiers. La France et l'Espagne s'en remettent à Gré-

¹ *Histoire de la Papauté pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, par L. Ranke, traduite par J.-B. Haiber et A. de Saint-Chéron, 2e éd., 3 vol. Paris, 1848, t. III, p. 52. Dans toute cette exposition, c'est ce livre, non suspect, d'un protestant, que nous suivrons de préférence, notamment le t. III, passim.

goire XV, qui fait occuper par ses troupes les défilés de la Valte-line. Le différend allait être vidé, lorsque le pape meurt. Urbain VIII, qui lui aussi a peur de l'Espagne, s'en sépare et se tourne vers la France. Scission malheureuse dans le monde catholique ! Richelieu se rapproche des Anglais pour faire échouer le mariage du prince de Galles avec l'infante. Il renouvelle l'alliance hollandaise, pour faire attaquer l'Espagne de tous côtés, au delà comme en deçà des mers. À la faveur de ces circonstances, excités d'ailleurs par Jacques d'Angleterre, les Turcs se mettent en mouvement et menacent d'envahir la Hongrie. Le coup principal est porté en Allemagne par le roi de Danemark ; coup destiné évidemment à arrêter les progrès du catholicisme. Le protestantisme en devait partout recueillir les fruits, notamment en France, où les huguenots et les adversaires de Richelieu même reprirent courage et recommencèrent la guerre. Ainsi Richelieu avait manqué non seulement d'esprit chrétien, mais de prudence. Quoique gagné aux intérêts français, Urbain VIII blâma ces alliances protestantes, et toutes sortes d'oppositions se levèrent contre Richelieu. Effrayé, le cardinal utilisa ses nouveaux alliés contre les huguenots de Soubise ; ensuite il les abandonna, et le Danemark fut vaincu. Le mouvement protestant fut encore étouffé en Allemagne, et l'Autriche catholique se releva. Les églises furent restituées au culte, les villes ramenées au catholicisme ; on essaya même la conversion des princes protestants. La bonne intelligence se rétablit un instant entre l'Espagne et la France, et Urbain VIII songea à l'attaque de l'Angleterre. Celle-ci prit les devants, et Buckingham vint au secours de La Rochelle. La chute de la principale forteresse du protestantisme fit tourner au profit de la cause catholique ce qui avait paru la devoir ruiner. On négocia entre l'Espagne et la France une attaque commune contre l'Angleterre : c'était la réconciliation des puissances catholiques, remplaçant la coalition protestante. Malheureusement l'union se rompit avant d'être entièrement formée. Deux impulsions contraires, celle de la religion et celle de la politique, s'étaient désormais établies au sein du catholicisme : l'impulsion politique l'emporta, au grand détriment de la restauration catholique en France et en Allemagne. À

l'occasion de la succession de Mantoue, les deux monarchies prépondérantes de la chrétienté se trouvèrent de nouveau en armes l'une contre l'autre, et Richelieu ressuscita ses projets les plus hardis contre la puissance hispano-autrichienne. Il traita avec la Suède, et donna ainsi une épée au protestantisme. En effet, l'expédition de Gustave-Adolphe servit les intérêts protestants et arrêta tous progrès catholiques en Allemagne. Le reste même de l'Europe, a dit Ranke (t. III, p. 117), est travaillé par une impulsion qui brise toute unité ; la force expansive de l'élément religieux est en voie de rétrogradation ; le monde est livré à la domination exclusive de considérations de l'ordre politique. Car il ne faut pas croire que les protestants soient parvenus à se sauver par eux-mêmes ; s'ils réussirent à se maintenir, ils le durent surtout à la scission qui éclata au sein du catholicisme. Le terme de cette politique fut le traité de Westphalie qui a consacré la subordination de l'intérêt religieux à l'intérêt humain ; qui a brisé l'unité de la société catholique, et y a introduit, sur le pied d'une égalité fatale, les protestants si longtemps repoussés de son sein ; qui, enfin, a placé les peuples, dans leur foi comme dans leurs droits civils, sous la direction et le contrôle absolu des souverains, rois ou assemblées.

Ne craignons pas de le dire : rien n'était, non seulement moins catholique, mais moins français. À la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, il y avait parmi nous, par le fait du protestantisme, deux Frances politiques, deux Frances religieuses. Le long travail des siècles, travail d'unité et d'expansion, semblait menacé. On n'a pas assez réfléchi combien le catholicisme est essentiel à la vie de la France, et combien l'individualisme protestant lui est antipathique. Missionnaire de la civilisation, elle est nécessairement catholique. Depuis la déchéance de l'Espagne et du Portugal, pas d'autre nation qui puisse porter au loin la civilisation chrétienne. L'Angleterre ne sort de chez elle qu'à son profit ; ses missionnaires sont des marchands, ses colonies dès comptoirs, ses bibles même des objets de trafic. Seule la France, lorsqu'elle se répand au dehors par ses soldats ou par ses missionnaires, sème des germes qui croîtront à l'avantage de la civilisation et

de l'humanité. Or, encore un coup, c'est là, un rôle exclusivement catholique. Le protestantisme, comme le schisme, ne peut subsister à l'état de religion qu'en se rétrécissant à l'état d'église nationale. Comprend-on la France renfermée en elle-même et ne réagissant plus sur le monde ? C'est pour elle la question d'être ou de n'être pas. Catholique ou rien, voilà la France. Un instinct secret, providentiel, le lui a toujours dit, et elle n'a pas craint, pour se conserver catholique, de se jeter dans les guerres religieuses et de répandre le plus pur de son sang. De là l'opposition à la politique de Richelieu qui, tout en combattant le protestantisme en France, le soudoyait, l'armait au dehors, ne se doutant pas ou ne voulant pas voir qu'il le fortifiait ainsi au dedans et qu'il compromettrait son œuvre, même purement politique. Car c'est dans le protestantisme que les grands qu'il voulait abattre puisaient cette humeur de révolte, si dangereuse à la cause de la royauté et de l'unité nationale.

II

Politique de Richelieu et ses adversaires.

Sans doute, parmi les adversaires de Richelieu, et plus tard de Mazarin, il y avait des ambitions mesquines, des rêves rétrogrades vers un passé désormais impossible, des cupidités plus jalouses du bien de quelques maisons princières que de la solide grandeur du trône et de la France, des intrigues mal déguisées sous le manteau de la religion et de la liberté. Ce qui a décrédité et condamné cette opposition dans l'histoire, comme plus tard la Fronde, c'est que souvent ce ne furent pas les droits qui firent la guerre, mais les abus : indépendance de la royauté du côté de l'aristocratie ; imixtion de la politique dans la justice, envahissement des droits du trône et de la nation du côté des parlements, qui aspiraient à se constituer en états généraux permanents, en sorte de convention anticipée ; sans parler des mesquins intérêts de charges héréditaires, blessés par la création de nouveaux offices. En revanche, ce ne sont pas les seuls abus de l'aristocratie et des parlements qu'a détruits la politique de Richelieu et de Mazarin ; ce sont les institutions mêmes. Et voilà ce que virent les plus sages de leurs op-

posants, chez lesquels il y avait une vive intelligence et un sentiment profond des éléments essentiels qui composent le tempérament des États ; intelligence et sentiment encore de la constitution monarchique et religieuse de notre pays, et de son vrai rôle au sein de l'Europe et du catholicisme. Laissons donc de côté les intrigants politiques, bien qu'à travers leur égoïsme tracassier, il soit possible, comme nous l'allons voir, de démêler des principes vrais et bons, qui malheureusement périront dans la lutte. C'est le triste apanage des choses humaines de rouler toujours confondus dans leur cours l'or et le limon, le mal et le bien ; de tout parti d'enfermer dans son sein des intrigants et des coupables avec les purs et les généreux. Ainsi la Ligue eut les Seize, et le parti religieux de la cour de Louis XIV vieillissant, ses persécuteurs et ses hypocrites. Mais, en dehors des politiques, il y avait, dans le parti, opposé à Richelieu, les plus vénérés personnages. C'était Emmanuel de Gondi, l'ancien général des galères, maintenant prêtre de l'Oratoire ; le vertueux et hardi Cospéan, évêque de Lisieux ; le cardinal de Bérulle et saint Vincent de Paul ; c'étaient tous les couvents, toutes les congrégations religieuses, à part les rares transfuges que Richelieu enrégimentait dans sa police ; c'était, en un mot, tout ce qu'il y avait de plus pur et de plus saint en France. Or, rappelons qu'au sortir des guerres de religion et avant la fatale invasion du jansénisme, le catholicisme, retrempe dans les luttes de la foi et travaillant à sa régénération, offrait alors des prodiges de sainteté, d'intelligence des besoins religieux et politiques du pays, de dévouement à la cause de Dieu et de la monarchie : c'est une des plus belles époques, on en convient, de notre histoire nationale ; c'est la plus belle peut-être de notre histoire religieuse. Or, quel préjugé contre la politique de Richelieu, que cette répulsion presque unanime du parti religieux en France ! Nous n'aurions pas la même confiance dans le parti religieux de la fin de Louis XIV, trop mêlé d'ambition et d'hypocrisie ; mais, nous l'avouons, une sympathie secrète nous fait pencher du côté des dévots du règne de Louis XIII, et leur opposition nous rend suspecte la politique de Richelieu. À part la science et l'intelligence, qui, certes, ne leur manquaient pas, il y a dans la foi et la piété

nous ne savons quel sens mystérieux, quel instinct secret, quel flair, si nous l'osons dire, qui, avant toute étude et toute réflexion, font deviner le bien et le mal dans les hommes et dans les choses. D'ailleurs, ne voit-on pas quelles antipathies et quelles craintes devait, de prime abord, inspirer aux dévots cette politique machiavélique qui ne tenait aucun compte du droit et de la conscience, des convictions religieuses et des sentiments de la nature, des amitiés et des devoirs, des conditions et des rangs ? qui marchait imperturbablement à ses fins à travers le sang et les larmes, les monts et les précipices, renversant toute hauteur qui lui faisait obstacle, comblant au besoin tout abîme par des échafauds et des cadavres, fauchant tout, nivelant tout, couvrant tout du voile de la nécessité, *ferrea necessitas*, et se justifiant au nom de l'intérêt de l'État entendu à sa manière, et résumé dans ce mot quasi idolâtrique : l'État, c'est moi ?

Cette politique, en effet, pour préciser davantage, quelle était-elle ?

« Je promis au roi, dit Richelieu dans son testament, d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets en leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il pouvait être ».

En d'autres termes, ruine de l'aristocratie et du protestantisme, voilà pour la politique intérieure ; abaissement de la maison austro-espagnole, voilà pour la politique étrangère. Mais ruiner les grands sous prétexte de dégager et d'affranchir le trône, c'était en saper les étais et les remparts naturels, et ouvrir une voie libre et facile à tous ses ennemis. Et une aristocratie étant toujours nécessaire dans un État, c'était susciter d'abord l'aristocratie de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la médiocrité égoïste et jalouse ; ensuite l'aristocratie de la plèbe, c'est-à-dire des convoitises sensuelles et grossières. Dans tous les cas, c'était préparer les révolutions et l'anarchie ; c'était rendre la France acéphale dès qu'elle ne serait plus gouvernée par un ministre de génie comme Richelieu ou Mazarin, par un grand roi comme Louis XIV ; c'était effacer la distinction et la générosité des mœurs, abaisser la moyenne du

caractère national, placer dans une région de plus en plus infime les modèles vers lesquels gravite toujours la multitude pour élever et ennoblir ses idées, ses sentiments et ses actes ; c'était forcer les grands, une fois bannis des affaires publiques, à se réfugier dans l'oisiveté et la licence ; c'était priver le monarque de ses conseils et de ses défenseurs, ôter à son pouvoir une barrière salutaire, l'affranchir de tout contrôle religieux et humain, le pousser vers le despotisme, puis, la réaction venue, le livrer sans défense à la plèbe qui n'approche jamais du trône que pour le renverser. Sans doute, il fallait poser des limites à l'ambition des princes et des grandes familles, aux empiétements des légistes dans le gouvernement, — nous ne disons pas à la domination des évêques, qui n'ont presque jamais exercé en France qu'une action salutaire ; mais, malgré les Importants et la Fronde, on peut dire que Richelieu a dépassé le but, et s'il a préparé les splendeurs du règne de Louis XIV, ce qui est sa gloire, il a aussi ouvert la porte à la révolution du siècle suivant. — Voilà pour la politique intérieure.

Quant à la politique étrangère, résumée dans l'abaissement de la maison d'Autriche, qu'était-ce, comme nous venons de le voir, sinon la préférence donnée à l'alliance protestante de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suède et de l'Allemagne, sur l'alliance catholique de l'Espagne et de l'Empire ? Or, quelles en devaient être les conséquences ? D'un côté, le triomphe politique du protestantisme et son établissement définitif dans ces divers pays, l'encouragement donné au protestantisme français qui, combattu au dedans, se sentait appuyé au dehors, s'encourageait ainsi dans ses résistances et se rejetait, pour le cas de la défaite, sur l'assurance de trouver parmi les ennemis de la France une seconde patrie ; de l'autre, le déchaînement de l'esprit révolutionnaire en qui bientôt le protestantisme anglais s'allait transformer ; irruption menaçante de l'islamisme à travers l'Europe, dont les frontières étaient abandonnées, pour des motifs de jalousie humaine, par les princes catholiques ; l'accroissement de la puissance anglaise, bien plus dangereux pour la liberté, la paix et la richesse du monde, que la prépondérance déjà fort diminuée de la maison d'Autriche ; enfin, la ligue prochaine de toute l'Europe contre la

France privée de ses alliés naturels, délaissés pour des alliances que la différence de foi et de mœurs rendait nécessairement éphémères. Non, répétons-le, la maison d'Autriche n'était pas alors vraiment menaçante ; ce n'était plus déjà la vaste et puissante monarchie de Charles-Quint et de Philippe II ; en s'alliant avec elle au lieu de la combattre, la France eût peut-être empêché la chute des Stuarts et ce coup sanglant porté aux royautés légitimes ; à coup sûr, elle serait arrivée quand même à ses accroissements, à son rôle prépondérant en Europe, et à la possession du trône d'Espagne, sans avoir à le disputer contre toutes les puissances conjurées, ni à l'acheter au prix de sa ruine.

III

Vincent et Mazarin. Opposition religieuse.

En voilà assez pour expliquer, pour justifier même l'opposition de saint Vincent de Paul et du parti religieux à la politique de Richelieu et de Mazarin. Cette opposition, du côté de Vincent, fut longtemps secrète, enchaînée par la reconnaissance et par la maxime où il était de se tenir le plus possible en dehors des affaires des princes et de la politique. De cette maxime nous avons un expressif témoignage dans deux lettres qu'il écrivit à Le Breton, à Rome, dans les premiers mois de l'année 1640, et qui, suivant nos conjectures, se rapportent à Mazarin lui-même. Richelieu était alors avec la cour de Rome en un différend que nous avons ailleurs rappelé, et, comme il a été dit encore, le nonce en recevait le contrecoup à Paris. Ce fut dans le temps de ces débats que le nom de Mazarin, qui, depuis son intervention devant Casal, sa nonciature extraordinaire en France et ses nombreuses négociations, plaisait à Richelieu et à la cour, fut souvent prononcé, et qu'on le vit arriver lui-même à Paris, au commencement de l'armée 1640. Or, l'ambassadeur de France à Rome, le maréchal d'Estrées, voulut mêler Le Breton à toute cette affaire. Mais Vincent consulté, quoiqu'un peu tard, lui répondit :

« Que vous dirai-je de l'entretien que vous avez eu avec M. l'ambassadeur, touchant le prélat italien duquel vous me parliez (évidemment Mazarin), sinon que nous avons règle et sommes en

cette pratique exacte, par la miséricorde de Dieu, de ne nous jamais mêler des affaires d'État, non pas même d'en parler ; et cela :

1° pour ce que *quod supra nos, nihil ad nos* ;

2° pour ce que ce n'est pas le fait de pauvres prêtres comme nous de nous mêler ni de parler que des choses qui regardent notre vocation ;

3° que les affaires des princes sont des mystères que nous devons respecter et non pas éplucher ;

4° que la plupart du monde offense Dieu de porter jugement sur les choses que font les autres, notamment les grands, ne sachant pas les raisons pour lesquelles ils font ce qu'ils font, car qui ignore les principes de quelque chose, quelles conclusions en peut-il tirer ?

5° Toutes choses à faire sont problématiques, si ce n'est celles que la sainte Écriture détermine ; hors cela, nul n'a le don d'infaillibilité en ses opinions. Cela étant vrai comme il est, n'y a-t-il pas témérité grande à juger des opinions et des actions des autres ?

6° Le Fils de Dieu, qui est le modèle sur lequel nous devons former notre vie, s'est toujours tu du gouvernement des princes, quoique païens et idolâtres ;

7° qu'il a fait connaître aux apôtres qu'ils ne se devaient pas mêler curieusement de ce qui regarde non seulement les affaires des princes, mais aussi de celles d'un particulier, disant à l'un d'eux parlant d'un autre, *si eum volo manere, quid ad te* ?

Pour toutes ces raisons et une infinité d'autres, je vous supplie, Monsieur, de vous conserver dans notre petite pratique, qui est de ne jamais s'entretenir, moins de s'entremêler, ni de parole, ni par écrit, des affaires des princes, et de faire connaître à M. l'ambassadeur, s'il vous fait l'honneur de vous en parler, que telle est la pratique de notre petite Compagnie, et que vous le suppliez de vous excuser, si, lorsqu'il vous fit l'honneur de s'ouvrir à vous, vous lui rapportâtes le sentiment public sur l'affaire dont il vous parlait, et vous allâtes au delà de ce que nous devons, selon nos petites règles ; et afin de vous affermir de plus en plus dans

l'observance exacte de cette petite règle, je vous supplie, Monsieur, de faire votre oraison, le lendemain de la présente reçue, ou au plus tôt après, sur cette matière, selon les points ci-dessus, et de demander à Dieu par icelle qu'il fasse la grâce à la Compagnie d'être toujours bien fidèle en l'observance de cette petite règle ».

Et quelques jours après, le 1^{er} mars, il écrivait encore à Le Breton :

« Un de nos frères qui va et vient pour porter de l'argent en Lorraine pour les pauvres, m'a dit qu'il est ravi de consolation, quand il est céans, de n'y jamais ouïr parler de nouvelles, et qu'il est fort étonné, de voir l'usage contraire dans les religions où il passe ; et M. du Coudray m'a écrit la même chose de Toul, et qu'il faut tenir cette pratique précieuse et l'observer ».

L'année suivante, Mazarin était nommé cardinal ; en 1642 il entra au conseil, et, à la mort du roi, il prenait au conseil de régence la place que nous avons dite. Ce n'était pas sur le terrain purement politique que Vincent devait se rencontrer d'abord avec lui, mais sur le terrain de la religion, au conseil de conscience. Au commencement, tous les deux semblèrent s'accorder à ne chercher que l'intérêt de l'Église ; mais bientôt il y eut entre eux une grande divergence de vues et de conduite, que nul n'a peinte plus au vif que madame de Motteville dans ses *Mémoires*. Après avoir parlé de l'établissement du conseil de conscience, la fidèle amie d'Anne d'Autriche écrit :

« Ce conseil subsista tant que le ministre, voyant son autorité traversée, demeura dans quelque retenue ; mais aussitôt qu'elle fut tout à fait affermie, il voulut disposer à son gré et sans aucune contradiction des bénéfices, comme de tout le reste, ou que ceux à qui la reine les donnerait fussent de ses amis, sans trop se soucier qu'ils fussent bons serviteurs de Dieu, disant qu'il croyait qu'ils l'étaient tous. Ce conseil ne servit donc qu'à exclure ceux qu'elle ne voulait pas favoriser, et quelques années après il fut entièrement aboli, à cause que le P. Vincent, qui en était le chef, étant un homme tout d'une pièce qui n'avait jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour dont il ne connaissait pas les manières, fut aisément tourné en ridicule, parce qu'il était

presque impossible que l'humilité, la pénitence et la simplicité évangélique s'accordassent avec l'ambition, la vanité et l'intérêt qui y règnent. Celle qui l'avait établi aurait fort souhaité de l'y maintenir : c'est pourquoi elle avait encore quelques longues conversations avec lui sur les scrupules qui lui en étaient toujours demeurés ; mais elle manqua de fermeté en cette occasion, et laissa souvent les choses selon qu'il plut à son ministre, ne se croyant pas si habile que lui, et ne croyant pas l'être autant qu'elle l'était en beaucoup de choses : ce qui fut cause qu'il lui était aisé de la persuader de tout ce qu'il voulait, et de la faire revenir, après quelque résistance, aux choses qu'il avait résolues. Je sais néanmoins que, dans le choix des évêques particulièrement, elle a eu une très grande peine à se rendre, et qu'elle en a eu bien davantage quand elle eut reconnu qu'elle avait suivi ses avis trop facilement sur cet important chapitre : ce qu'elle ne faisait pas toujours, et jamais sans consulter en particulier ou le P. Vincent tant qu'il a vécu, ou d'autres qu'elle a crus gens de bien ; mais elle a été quelquefois trompée par la fausse vertu de ceux qui prétendaient à la prélature, et dont les personnes de piété, sur qui elle se reposait de cet examen, lui répondaient peut-être un peu trop légèrement. Cependant, malgré l'indifférence que son ministre a paru avoir sur ce sujet, Dieu a fait la grâce à cette princesse de voir la plupart de ceux qui pendant sa régence ont été élevés à cette dignité, satisfait à leur devoir, et faire leurs fonctions avec une sainteté exemplaire » (Collect. Michaud, 2^e série, t. X. p. 66).

Par son titre de cardinal et la feuille des bénéfices, Mazarin prit bientôt sur le clergé le pouvoir absolu que son rang et son crédit politique lui donnaient sur les autres ordres de l'État. Peu à peu il fit établir dans le cabinet et passer en règle que La Vrillière, secrétaire d'État chargé du département des affaires ecclésiastiques, n'expédierait aucune nomination, si mince fût-elle, sans son approbation et même son contreseing. Pressentant et ayant éprouvé déjà, une forte opposition de la part des évêques de Beauvais et de Lisieux, et surtout de saint Vincent de Paul, il les comblait d'égards et leur déférait avec empressement dans les petites choses ; mais, dans les choses plus importantes, il ne consultait que la

raison d'État. Ce n'était pas le compte du conseil de conscience. Aussi Mazarin avait-il de lui une crainte réelle égale au respect extérieur qu'il lui témoignait. Il s'appliquait à le tenir le plus possible dans l'ombre, ne le rassemblait que rarement, et surtout se gardait bien de lui reconnaître un caractère officiel et public. Il lui fallait, pour suivre son rôle politique, la haute main sur le clergé, et le clergé il ne le pouvait tenir qu'en disposant, comme de liens, de toutes les faveurs et de tous les biens ecclésiastiques.

En effet, d'après tout ce qui a été dit plus haut, On comprend la singulière position de Mazarin, poursuivant, après Richelieu, une véritable croisade contre la première puissance catholique de l'Europe, l'attaquant sur tous les points, soulevant contre elle tous les États, appelant à sa ruine et soudoyant toutes les épées protestantes, travaillant à faire entrer les hérétiques dans le droit européen. Rome maudissait de voir les intérêts catholiques mis au-dessous de l'intérêt français, et le clergé faisait écho à Rome ; d'autant plus, nous l'avons dit, que la politique extérieure forçait à condescendre à l'intérieur aux prétentions des huguenots. Le clergé demandait un revirement dans les alliances ; ou plutôt, il invoquait la paix au nom du pays épuisé et de la religion menacée, tandis que Mazarin, continuateur de Richelieu, poussait à la guerre jusqu'à ce que le but en fût atteint, c'est-à-dire l'abaissement à tout prix de la maison d'Autriche, même au prix de l'hérésie triomphante. Entre le Parlement et le clergé, parlant et agissant, l'un au nom du bien public, l'autre au nom de la foi, Mazarin était fort embarrassé. Il n'avait d'autre appui que la reine qui, Espagnole et dévote, devait prêter l'oreille en même temps aux réclamations qui lui arrivaient par-dessus les Pyrénées et aux plaintes des hommes religieux de France. Il cherchait à lui persuader que la politique seule, et non la religion, était ici en jeu, et il saisissait toute occasion de rentrer dans son rôle de cardinal et de se porter à la défense de la foi, dès que la politique le lui pouvait permettre. C'est ainsi que, comme Richelieu, il soutenait les jésuites et poursuivait les jansénistes. En même temps, il tâchait de gagner à Rome des cardinaux et des prélats par des pensions et des abbayes. Il réussit à y balancer l'opposition sous le règne

d'Urbain VIII qui favorisait la politique française ; mais, sous Innocent X, partisan de l'Espagne, patron d'une paix favorable à la maison d'Autriche, il lui fallut redoubler d'efforts et faire de plus en plus trafic des biens de l'Église. Avec les bénéfiques, il s'acheta un parti opposé aux évêques que le nonce Sforza dirigeait à Paris. Dans ses créatures, il n'était pas fâché de rencontrer le mérite et la piété ; mais les vrais titres à sa faveur étaient une vie inoffensive et surtout une grande déférence à ses considérations d'État.

Une telle simonie indisposait davantage les évêques fidèles. Ces évêques étaient ceux de Beauvais et de Metz, celui de Limoges, oncle de mademoiselle de La Fayette, et surtout celui de Lisieux, savant, orateur, ami de Bérulle et du P. Joseph, familier des maisons de Rambouillet, d'Épernon, de Retz et de Vendôme, vivant à la cour sans être courtisan, parlant à tous avec une franchise que sa réputation de sainteté empêchait d'être blessante. Richelieu, qui ne l'aimait pas,

« ne l'avait jamais voulu chasser, dit madame de Motteville, et avait toujours eu quelque vénération pour sa vertu et sa barbe grise ».

Cospéan appelait la reine sa bonne fille, dit toujours madame de Motteville, et, avec cette liberté familière, il plaidait auprès d'elle la cause des Vendôme et de tous ceux qui avaient souffert sous Richelieu ; il plaidait surtout les droits de l'Église et combattait en toute rencontre la politique de Mazarin. Pour détruire dans l'esprit de la régente l'action puissante de cet homme, Mazarin la voyait tous les soirs, après le départ de ses dames d'honneur, dans des séances intimes connues sous le nom de petit conseil. C'est pour ces réunions qu'il a écrit ses carnets, journal de ses réflexions et de ses remarques, texte de ses entretiens¹. C'est là qu'il

¹ Ces carnets, au nombre de quinze, dans le format in-32, sont à la Biblioth. imp., fonds Baluze, armoire VI, paquet I, n° 1. Ils commencent à 1642 et vont jusqu'à l'exil de Mazarin en 1651. Écrits tantôt au crayon, tantôt à l'encre, ils parlent tour à tour ou en même temps italien ou espagnol, ou un mauvais français. M. Cousin leur a consacré, dans le *Journal des Savants* (années 1854 et 1855), de nombreux articles dont nous nous sommes beaucoup servi en cet endroit, notamment du 6^e, janvier 1855.

faut aller chercher les éléments d'une histoire de l'opposition faite à Mazarin par le parti des saints. Poussé par l'évêque de Lisieux, le parti se déclara, en public et en secret, contre lui. Vincent de Paul avertit la reine comme Cospéan ; intervention d'autant plus puissante, qu'il n'était lié ni avec les Vendôme, ni avec Châteauneuf, ni avec aucun des mécontents, et qu'il n'agissait que par pure religion. Il fut désormais le canal par où toutes les plaintes, toutes les réclamations arrivèrent à Anne d'Autriche. Pour leur donner plus de crédit et d'autorité, il lui conseilla de consulter le P. de Gondi, à qui, au commencement de la régence, elle aurait offert, s'il fallait en croire le cardinal de Retz, la charge de premier ministre. Toujours est-il qu'elle avait pris alors son sentiment, ce qui facilitait au célèbre oratorien de nouvelles entrées auprès d'elle. Anne eut pour Vincent la condescendance de voir le P. de Gondi, et, comme celui-ci se plaignait de l'omnipotence croissante de Mazarin, elle lui dit que si jamais il pouvait croire qu'elle se laissât gouverner, elle le priaît de sortir de sa cellule et de venir lui en faire des reproches. Il paraît que le P. de Gondi sortit en effet de sa cellule et vint parler à la reine contre Mazarin. C'est Mazarin lui-même qui nous l'apprend dans une note de ses carnets écrite en espagnol, la langue accoutumée de ses pensées les plus secrètes¹.

Comme on le voit par d'assez nombreux fragments des carnets de Mazarin, à Vincent de Paul et au P. de Gondi s'unirent bientôt, dans l'opposition contre le cardinal, une foule de personnes des deux sexes, plusieurs distinguées par leur naissance, toutes par leur piété. Nommons la marquise de Maignelay, madame

¹ Voici la suite des textes, en italien et en espagnol, relatifs à ce qui vient d'être raconté. II^e carnet, p. 62 : «Vanno a trovar M. Vincent, e sotto pretesto di affettione alla regina, li dicono che la sua riputazione perde per la galanteria». Ibid., p. 39 : «Che M. Vincent vuol metter avanti il Padre Gondi». – VI^e carnet, p. 77. «M. Vincent nella truppa di Menele (Maignelay), Dans, Lambert e altri, etc., è il canale per il quale tutto passa all' orecchie di S. M.» – III^e carnet, p. 10 : «S. M. al Padre Gondi che non voleva essor governata, e che se mai lui avesse creduto che la fosse, lo piegava a sortir della cella per venire ad avvertirla». – III^e carnet, p. 33 : «El Padre Gondi avia ablado en mi prejuditio como lo avia echo tambien el Padre Lambert y M. Vincent».

de Brienne, madame de Liancourt, un P. Dans, un P. Lambert, dont Mazarin, entre beaucoup d'autres, se plaint souvent dans ses carnets, et contre lesquels il dut soutenir une lutte de chaque jour. Il ruina le P. Lambert en le faisant passer pour janséniste et ami d'Arnauld, et se délivra du P. Dans en lui donnant un canonicat à la Sainte-Chapelle. Il écarta aussi et renvoya en disgrâce Sublet, seigneur des Noyers, baron de Dangu, depuis longtemps connu de nous, qu'on voulait mettre en crédit auprès de la reine. Il s'opposa surtout à ce qu'on s'emparât de l'éducation du jeune roi, et il plaça auprès de lui Hardouin de Péréfixe, plus tard archevêque de Paris.

Mais il était plus facile de désarmer les individus que d'éteindre dans les couvents les foyers d'opposition qui pouvaient allumer au cœur de la reine la guerre contre lui autant que la piété. En bonne Espagnole, Anne d'Autriche aimait à s'arracher souvent à la cour et aux affaires pour passer dans les communautés religieuses, surtout à l'approche des fêtes, quelques jours de retraite. Or, ces communautés, presque toutes dirigées ou inspirées par saint Vincent de Paul, étaient unanimes dans leur répugnance à la politique de Mazarin, et aux rapports trop intimes qu'on supposait entre la reine et lui. Les Mazarinades ne sont certes pas un monument historique, mais un écho de l'opinion. Or, dans quelques-unes, il est fait une allusion crue, quelquefois ordurière, à un mariage mensonger de la reine et du cardinal, auquel le *Père Vincent* aurait prêté son ministère. Ainsi, nous lisons dans la *Requête civile contre la conclusion de la paix* :

« S'il est vrai ce qu'on dit qu'ils (la reine et le cardinal) soient liés ensemble par un mariage de conscience, et que le P. Vincent, supérieur de la Mission, ait ratifié le contrat, ils peuvent tout ce qu'ils font, et davantage, ce que nous ne voyons pas ».

Et dans *le Silence au bout du doigt*, on énumère tous les prétendus amants de la reine : Montmorency, Buckingham, Leganès et Mazarin, à qui on la suppose toujours mariée par le P. Vincent. Enfin, dans la traduction en vers du *Testament du diable d'argent*, avec sa mort, on lit encore :

Je laisse au bon Père Vincent

Mon plus authentique bréviaire
Pour récompense,
De m'avoir tant favorisé¹.

Or, qu'on juge de l'affliction de ces saintes femmes, dignes amies de Vincent de Paul, qui avaient tant prié pour la reine persécutée par Richelieu, de la voir faire, ou soupçonnée et accusée de faire naufrage à l'entrée de l'âge mûr ! Que d'allusions, que de remontrances directes elles ne craignaient pas de lui adresser ! Car beaucoup de ces femmes avaient autant de courage que d'intelligence et de piété. Aux Carmélites, la Mère Madeleine de Saint-Joseph avait défendu le chancelier de Marillac, redemandé son corps, et lui avait élevé un tombeau avec une épitaphe magnanime. La Visitation de la rue Saint-Antoine, plus spécialement dirigée par Vincent, n'était pas mieux disposée pour Mazarin. Mais le centre et le cœur de l'opposition était au Val-de-Grâce, cette retraite chérie d'Anne d'Autriche. Mazarin la voulut détourner de ces visites, en lui représentant que la piété d'une reine n'était pas celle d'une religieuse, et que toutes ces pratiques de piété l'éloignaient de ses devoirs et de l'estime des peuples.

« Ce faste de piété, à la façon de l'Espagne, lui disait-il, n'est pas de mise en France. En vous voyant sans cesse aller dans les églises et dans les monastères, entourée de prêtres, de moines et de religieuses, on vous compare à Henri III qui était tout enveloppé dans ses dévotions, ce qui ne l'empêcha pas d'être chassé de Paris » (III^e carnet, p. 35).

Et il ajoutait dans ses carnets, comme thème d'une nouvelle remontrance qu'il lui voulait adresser :

« Tous ces prétendus serviteurs de Dieu sont en réalité des ennemis de l'État. Dans le temps d'une régence, parmi tant de mauvaises intentions du peuple, des grands, des parlements, et quand la France a sur les bras la plus grande guerre qu'elle ait jamais soutenue, un gouvernement fort est absolument nécessaire. Cependant la reine chancelle, elle hésite entre tous les partis, elle écoute tout le monde, et, tandis qu'elle communique à ses confi-

¹ *Bibliographie des Mazarinades*, par M. Moreau, 3 vol, n° 3468 ; 3674 et 3767.

dents les conseils que je lui donne, elle ne me dit rien de ceux que lui donnent mes ennemis. Les couvents, les moines, les prêtres, les dévots et les dévotes, sous prétexte d'entretenir la ferveur de la reine, n'ont d'autre but que de lui faire consumer son temps en toutes ces choses, afin qu'elle n'en ait pas pour ses affaires et pour me parler ; et ils espèrent venir à bout de leurs desseins en faisant donner le dernier coup, quand tout sera prêt, à la Maignelay, à Dans, à la supérieure du Val-de-Grâce¹ et au père Vincent.

– Toutes les dévotes sont liguées ensemble, et la Maignelay donne perpétuellement des rendez-vous à Hautefort et à Sénécé. La reine subordonne les affaires publiques aux affaires domestiques, et particulièrement aux affaires de dévotion ; elle devrait faire tout le contraire.

– Tout Paris murmure de ces perpétuelles démonstrations publiques, et on s'en moque. Que Sa Majesté s'en informe, et elle trouvera que je lui dis vrai. Dieu est partout, et la reine peut le prier dans son oratoire particulier, au lieu de donner matière à des discours très préjudiciables à son service » (IV^e carnet, p. 62, et V^e, pp, 24-28).

Voilà le ton, fort peu dévot, des discours que Mazarin tenait à la reine. Pour joindre l'action aux paroles, et briser lui-même l'opposition du parti des saints, il en renvoya peu à peu les chefs dans leurs diocèses, c'est-à-dire les évêques de Limoges, de Lisieux et de Beauvais, et il finit par disposer souverainement de la feuille des bénéfices. Au conseil de conscience, il ne trouva plus de résistance à ses vues que dans saint Vincent de Paul, qu'il ne pouvait semblablement écarter. Ne pouvant, d'autre part, faire agir sur un pareil homme ses moyens ordinaires, pas plus effrayer son courage que le tenter par l'ambition et la cupidité ; ne voulant pas non plus mettre ostensiblement contre soi un personnage qui traînait après lui, à la cour et dans le clergé, tout un cortège de seigneurs et d'évêques les plus distingués par leur réputation et leurs vertus, il tourna la difficulté : comme nous l'a dit madame

¹ Marie de Burges, la mère de Saint-Benoît, que Mazarin lui-même déclare une femme d'un grand esprit, très bien informée de tout ce qui s'était passé dans les derniers temps.

LIVRE VIII Le conseil de conscience (SUITE)..... 3**CHAPITRE II SAINT VINCENT DE PAUL DANS LA POLITIQUE. 3**

I Mouvement catholique arrêté par Richelieu.....	3
II Politique de Richelieu et ses adversaires.....	7
III Vincent et Mazarin. Opposition religieuse.....	11
IV Opposition Politique. Voyage à Saint-Germain.....	21
V Visite des maisons de la Compagnie.....	26
VI Retour à Paris. Le carrosse de Vincent.....	37
VII Troubles et négociations.....	41
VIII Vincent diplomate.....	48
IX Vraie politique de Vincent.....	58

CHAPITRE III Provinces sauvées..... 67

ARTICLE PREMIER : la Lorraine.....	67
I Malheurs de la Lorraine.....	67
II Intervention charitable de Vincent de Paul.....	79
III Extension des charités de Vincent.....	87
IV La Lorraine à Paris.....	97
V Noblesse lorraine et anglaise. Assemblée des seigneurs.....	102
VI Démarches pour la paix. Guerre et charité.....	108
VII Frère Mathieu Renard.....	113
ARTICLE DEUXIÈME : Picardie et Champagne.....	117
I La Picardie avant saint Vincent de Paul.....	117
II Première intervention de Vincent.....	125
III Premières Relations des Missionnaires (1650).....	131
IV Enquête officielle (1650).....	142
V Champagne et Picardie (1651).....	146
VI Champagne et Picardie (1652-1653).....	158
VII Champagne et Picardie (1654-1660).....	165
VIII Autres provinces soulagées.....	176
IX Total des aumônes. Prêtres et Frères. Dames de Sainte- Geneviève.....	183
ARTICLE TROISIÈME : Paris et ses environs.....	190
I Environs de Paris. Étampes.....	190
II Organisation du service. Le Magasin charitable.....	196
III Faubourgs de Paris.....	206
IV Action directe de Vincent. Conclusion.....	211

LIVRE IX MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.....219**CHAPITRE PREMIER PORTRAIT ET JOURNÉE..... 219**

I Portrait.....	219
-----------------	-----

II Journée.....	228
CHAPITRE II PERTES ET MORTS	252
I Pertes. Procès d’Orsigny.....	252
II Mort d’Adrien le Bon.....	262
III Mort de Portail et de mademoiselle Le Gras.....	265
IV Mort de l’abbé de Tournus.....	272
CHAPITRE III MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.....	282
I Infirmités et maladies.....	282
II Dernière journée.....	297
III Funérailles.....	302
LIVRE X CANONISATION ET CULTE. VIE POSTHUME.....	312
CHAPITRE PREMIER BÉATIFICATION	312
I Premiers témoignages et premières démarches.....	312
II Procès informatif et de <i>non cultu</i>	317
III Premiers débats à Rome. Introduction de la cause.....	321
VI Procès à Rome. Décret d’héroïcité des vertus.....	340
VII Procès des miracles.....	346
VIII Bref et solennité de la béatification à Rome.....	358
IX Solennité de la béatification en France.....	364
CHAPITRE II CANONISATION.....	369
I Nouveaux miracles.....	369
II Bulle de canonisation.....	377
III Canonisation à Rome.....	399
IV Canonisation à Saint-Lazare.....	403
V Opposition du parlement et du Jansénisme.....	406
VI Canonisation à Paris et en province.....	410
CHAPITRE III CULTE ET VIE POSTHUME.....	420
I XVIII ^e siècle. Pillages de Saint-Lazare.....	420
II Histoire des reliques de saint Vincent de Paul.....	427
III Translation de 1830.....	433
RECTIFICATIONS	443
ANNEXE.....	444